Une reprise avisée 2021

Ensemble, progressivement

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Mise à jour : 9 juin 2021

If you would like this information in another official language, contact us.
Anglais

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.
Français

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.
Cri

Tłı̨chǫ yatı k’ę̀ę̀. Dı wegodı newǫ dè, gots’o gonede.
Tłı̨chǫ

ʔerıhtł’ís Dëne Sųłıné yatı t’a huts’elkër xa beyáyatı theɔ́ą ɔat’e, nuwe ts’ën yółtı.
Chipewyan

Edı gondı dehgáh got’ı̨e zhatıé k’ę́ę́ edatł’éh enahddhę nıde naxets’ę́ edahłí.
Esclave du Sud

K’áhshó got’ı̨ne xədə k’é hederı ɔedı̨htl’é yerınıwę nídé dúle.
Esclave du Nord

Jii gwandak izhii ginjìk vat’atr’ijąhch’uu zhit yinohthan jì’, diits’àt ginohkhìi.
Gwich’in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.
Inuvialuktun

ᑕᒃᑯᐊ ᑎᑎᖅᑲᐃᑦ ᐱᓱᒪᒍᕕᒋᑦ ᐃᓄᐊᒋᑐᑕᖅᓯᒪᓕᑐᑎᒃ, ᐅᕐᖏᑦᑎᐅᓄᑦ
ᐅᖅᑲᒋᓪᓗᓀᖅᑐᑎᑦ. Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.
Inuinnaqtun

Communiquez avec les Communications ministérielles :

Executive_Communications@gov.nt.ca

Table des matières

Message de la première ministre des Territoires du Nord-Ouest 1
Sommaire 2
Situation actuelle 4
Ligne du temps de la COVID-19 aux Territoires du Nord-Ouest 5
Prochaines étapes : assouplissement des mesures 6
Se fonder sur les données pour déterminer le risque 6
Conditions d'assouplissement 6
Risque d'importation 7
Une reprise avisée 2021 : Ensemble, progressivement 8
Quelles mesures peut-on alléger et à quel moment? 11
Rassemblements extérieurs 11
Rassemblements intérieurs 12
Auto-isolement 13
Restrictions concernant les déplacements 14
Levée complète des restrictions 15
Une nouvelle réalité 17
Variants préoccupants 17
Ouverture des frontières internationales et avec les É.-U. 17
Choix personnels et gestion des risques 18
Comment me protéger? 19
Prendre des décisions éclairées 20
Les cinq axes de la réponse de la santé publique 21
Merci! 23
Références 24

Message de la première ministre des TNO

Grâce à l'engagement et aux sacrifices des résidents, des collectivités et des entreprises des TNO, aux efforts soutenus des travailleurs des services essentiels et à l'expertise des responsables de la santé publique, la gestion de la pandémie de COVID-19 a été un franc succès dans l'ensemble du territoire. Nous avons gardé le nombre de cas bas. Il y a eu peu d'hospitalisations et aucun décès liés au virus. Contrairement à ceux de bien des provinces qui ont dû entrer et sortir de confinement, nos résidents ont pu manger dans les restaurants, magasiner, se faire couper les cheveux et pratiquer des activités sportives. Nous jouissons d'un niveau de stabilité que très peu d'endroits au Canada ont pu atteindre.

Le plan ***Une reprise avisée 2021 : ensemble, progressivement*** contient de l'information sur la reprise de nos activités préférées – voir nos amis et notre famille, voyager et recevoir la visite de nos proches qui sont loin de nous, tout en protégeant les gens que nous aimons. Nous nous adaptons à une nouvelle réalité.

Nous en savons beaucoup plus sur le virus qu'au début de la pandémie. Nous avons des vaccins sûrs et efficaces pour prévenir les formes graves de la maladie et nous avons confiance dans notre capacité à surveiller, tester et retracer les nouveaux cas pour empêcher les éclosions. Je suis reconnaissante pour toutes les choses qui nous permettront de recommencer à faire ce que nous aimons. Je sais toutefois que nos collectivités et notre territoire devront continuer à prendre des mesures et à s'adapter aux risques liés à la COVID-19.

Comme tout le monde, j'ai hâte que les risques liés à la COVID-19 soient assez faibles pour que nous puissions nous rassembler et voyager avec moins de restrictions. Nous savons qu'il y a encore des risques qui échappent à notre contrôle. La COVID-19, dans sa forme actuelle ou sous la forme de nouveaux variants, risque d'être présente pendant un certain temps dans le monde. Le plan ***Une reprise avisée 2021 : ensemble, progressivement*** reconnaît que, même si la COVID-19 est encore bien présente, elle est devenue une menace plus gérable.

Ce plan à jour décrit les éléments qui nous permettront d'assouplir les mesures de santé publique. L'atteinte d'un taux de vaccination élevé sera essentielle pour limiter la gravité et la fréquence des cas et des éclosions. C'est quelque chose que nous pouvons contrôler et j'encourage tous les résidents qui ne l'ont pas déjà fait à se faire vacciner.

Je sais que la pandémie a touché durement tous les Ténois. Nous amorçons une nouvelle étape de notre réponse à la pandémie et nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel. Le plan ***Une reprise avisée 2021 : ensemble, progressivement*** décrit les risques et nous aide à mieux comprendre les conditions d'une reprise sécuritaire. Merci de nous aider à protéger nos familles et nos collectivités. Ensemble, nous pouvons vaincre la COVID-19.

Caroline Cochrane
Première ministre des TNO

Sommaire

Le plan ***Une reprise avisée 2021 : ensemble, progressivement*** ***(Une reprise avisée 2021)*** décrit la stratégie de reprise sécuritaire des activités aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

La réponse à la COVID-19 et les décisions d'assouplissement des mesures de santé publique se baseront sur :

- l'augmentation des taux de vaccination aux TNO et ailleurs;
- la réduction de l'incidence de la COVID-19 à l'extérieur des TNO et la diminution du risque d'importation du virus ici;
- les données de santé publique concernant la surveillance des eaux usées, les tests au point de service (dépistage rapide), les recherches de contacts et l'efficacité des interventions;
- la préservation de la capacité du système de santé à gérer une éclosion.

Ce nouveau plan s'éloigne de la gestion par « phases d'assouplissement » pour se centrer sur l'atténuation des risques personnels et les recommandations ciblées.

Une reprise avisée 2021 n'est pas axé sur la disparition de la menace causée par la COVID-19; il mise plutôt sur la compréhension et la gestion efficace du risque en vue de prévenir les éclosions et d'y réagir diligemment au besoin.

Nous pouvons assouplir les restrictions et les conditions lorsque la situation le permet, renforcer lorsque requis, et cibler simplement les restrictions nécessaires.

***Une reprise avisée 2021* établit quatre grands paliers de risque :**

Rouge		Risque maximum; très faible taux de vaccination.
Orange		Risque élevé; faible taux de vaccination.
Jaune		Risque modéré; taux de vaccination modéré.
Vert		Risque faible; haut taux de vaccination.

Aux TNO, les risques d'éclosion et de transmission communautaire proviennent surtout des voyageurs qui pourraient importer le virus et de l'évolution que suivront les variants préoccupants.

À mesure que nous évoluerons dans les paliers de risque, nous pourrons ouvrir le territoire et graduellement lever les restrictions en matière de santé publique, et donc aller de plus en plus vers les activités présentant un risque supérieur. Les mesures de santé publique prévoiront cependant un repli rapide et des restrictions ciblées si des cas de COVID-19 réapparaissent.

En adoptant une approche prudente et progressive à l'assouplissement des mesures, nous conserverons les acquis gagnés ensemble. La meilleure chose que vous pouvez faire pour aider à la réouverture sécuritaire est de vous faire vacciner et de respecter les mesures de santé publique en vigueur (ce qui inclut le respect des pratiques d'autosurveillance des symptômes et d'auto-isolement responsable).

La COVID-19 pourrait rester dans le monde encore longtemps. Nous apprenons ensemble comment gérer les risques, détecter rapidement les menaces, réagir diligemment et contenir efficacement les cas éventuels, sans surcharger notre système de santé.

Comprendre les risques pour pouvoir choisir et agir en connaissance de cause vous protège vous ainsi que votre famille, vos amis, votre collectivité et votre pays.

Situation actuelle

Depuis le plan initial *Une reprise avisée* publié en 2020, le Canada a connu une deuxième, puis une troisième vague d'infections, et des variants plus menaçants sont apparus, soumettant le système de santé canadien à une pression intense. Parallèlement, des vaccins très efficaces nous arrivent et nous apprenons de jour en jour à mieux gérer les risques associés à la pandémie.

À ce jour, les TNO bénéficient :

- de connaissances de plus en plus étoffées sur le virus et son mode de transmission;
- de vaccins pour les personnes âgées de 12 ans et plus;
- d'un programme de surveillance pour détecter la COVID-19 dans les eaux usées;
- d'une capacité à effectuer des tests de dépistage dans des délais très courts;
- d'une capacité accrue de recherche des contacts.

Ces éléments nous aident à prévenir et détecter les cas de COVID-19, et à intervenir rapidement.

Ligne de temps de la COVID-19 aux Territoires du Nord-Ouest

2020

Janvier

28 janv. – Premier cas au Canada

Mars

11 mars – Déclaration de pandémie par l'OMS

14 mars – Éviter les voyages non essentiels

15 mars – Avis national pour exiger l'auto-isolement des voyageurs de retour au pays

17 mars – Éviter les rassemblements de plus de 50 personnes

18 mars – Déclaration de l'urgence sanitaire publique aux TNO

20 mars – Premier cas aux TNO

21 mars – Restriction des voyages à destination des TNO, mise sur pied de Protégeons les TNO, isolement obligatoire de 14 jours pour les voyageurs entrants

22 mars – Annulation de tous les rassemblements, peu importe la taille

24 mars – Fermeture des écoles pour le reste du semestre

25 mars – Entrée en vigueur de la *Loi sur la quarantaine* du fédéral

Avril

7 avril – Recommandation du port de couvre-visages

8 avril – Formation du Groupe d'application et de respect des mesures d'urgence

10 avril – Entrée en vigueur de l'arrêté sur les industries minières et pétrolières

11 avril – Entrée en vigueur de l'arrêté sur les rassemblements publics

16 avril – Augmentation du dépistage

17 avril – Mise en place de la ligne 8-1-1

27 avril – Entrée en vigueur de l'arrêté sur les travailleurs essentiels

Mai

12 mai – Publication du plan *Une reprise avisée*

15 mai – Entrée en vigueur de la phase n° 1 du plan *Une reprise avisée*

Juin

12 juin – Entrée en vigueur de la phase n° 2 du plan *Une reprise avisée,* modification de l'arrêté sur les déplacements, ajout d'une zone de déplacement libre avec le Nunavut

25 juin – Entrée en vigueur de l'arrêté sur les industries minières et pétrolières modifié

Juillet

16 juillet – Modification des restrictions concernant les déplacements

Septembre

3 sept. – Création du Secrétariat pour la COVID-19

10 sept. – Annonce de la surveillance des eaux usées

Novembre

19 nov. – Annulation des exemptions concernant les déplacements pour le Nunavut

Décembre

9 déc. – Appel aux personnes en isolement entre le 30 nov. et le 9 déc. de se faire tester (analyse des eaux usées)

12 déc. – Modification des restrictions de voyage pour les membres du ménage d'un voyageur

31 déc. – Premiers vaccins administrés à des Ténois : plus de 60 ans, avec maladie chronique, collectivités éloignées avec infrastructures sanitaires limitées, risque élevé d'importation

2021

Janvier

5 janv. – Début de la facturation des séjours en centre d'isolement pour les voyages non essentiels, publication de la stratégie de vaccination

16 janv. – Restrictions temporaires à Fort Liard

Février

1er févr. – Élargissement des exemptions pour les voyageurs du Nunavut

Mars

4 mars – Autorisation pour les résidents de Fort Simpson et de Norman Wells de s'isoler chez eux

5 mars – Vaccination (18 ans+) dans toutes les collectivités sauf Yellowknife

10 mars – Vaccination (18 ans+) partout aux TNO

15 mars – Vaccination des travailleurs des mines non résidents

Avril

21 avril – Réduction de l'auto-isolement pour les personnes entièrement vaccinées, entrée en vigueur de l'arrêté sur le tourisme en milieu éloigné

30 avril – Éclosion à Yellowknife

Mai

3 mai – Arrêté sur l'obligation de porter un masque

5 mai – Restrictions temporaires à Yellowknife, Ndilǫ, Dettah et Behchokǫ

6 mai – Offre du vaccin aux gens de 12 ans et plus dans les régions touchées par une éclosion

17 mai – Révocation partielle des restrictions temporaires à Yellowknife, Ndilǫ, Dettah et Behchokǫ, modification de l'arrêté sur le port du masque

26 mai – Offre du vaccin aux gens de 12 ans et plus partout aux TNO

Juin

2 juin – Élargissement des exemptions pour les voyageurs du Yukon

9 juin – Publication du plan *Une reprise avisée 2021 : ensemble, progressivement*

Prochaines étapes : assouplissement des mesures

Se fonder sur les données pour déterminer le risque

La couverture vaccinale actuelle aux TNO place les Ténois de 12 ans et plus dans la catégorie « jaune ». Entre 66 et 75 % de la population admissible est partiellement vaccinée.

À la publication du plan *Une reprise avisée 2021,* plus de 60 % de la population canadienne était partiellement vaccinée. Toutefois, la proportion de Canadiens entièrement vaccinés était inférieure à 10 %, ce qui place les TNO en situation vulnérable, car de nouveaux variants partiellement résistants à la vaccination pourraient entrer et provoquer des éclosions, surtout dans les régions à faible taux de vaccination.

Les dates d'allégement des mesures données dans la présente section ne sont que les estimations les plus optimistes. **L'allégement des mesures ne dépendra pas du calendrier, mais des données et conditions ayant cours aux TNO.** Voici les paramètres qui guideront les décisions :

- Taux de vaccination aux TNO
- Taux de vaccination au Canada
- Évolution du nombre de cas par jour au pays (cible : une moyenne de moins de 1 000 cas par jour sur 7 jours)
  - » Attention particulière aux provinces et territoires limitrophes aux TNO
  - » Attention particulière à la nature évolutive des variants préoccupants

Conditions d'assouplissement

Plus tard <--- Chronologie ---> Plus tôt	**Allégements prévus**	**Conditions**		
		Taux de vaccination aux TNO	***Taux de vaccination au Canada***	***Moyenne sur sept jours du nombre de cas par jour au pays***
	Activités extérieures	66–75 % partiellement vaccinés		
	Activités intérieures	66–75 % entièrement vaccinés **ou** 75 % partiellement vaccinés		
	Réduction de l'auto-isolement		66–75 % partiellement vaccinés	< 1 000
	Voyages d'agrément	75 % entièrement vaccinés	66–75 % entièrement vaccinés	< 1 000
	Levée complète des restrictions	75 % entièrement vaccinés (12 ans+) **et** 66–75 % partiellement vaccinés (population totale, y compris les enfants de moins de 12 ans)		< 1 000

** Sauf indication contraire, le taux de vaccination vise la population âgée de 18 ans et plus.*

Risque d'importation

La COVID-19 est causée par un virus persistant et il trouvera une façon d'entrer aux TNO. Le virus est le plus souvent importé par des voyageurs en provenance de provinces et d'autres territoires. Il faut donc suivre de près la situation au Canada et dans le monde.

Lorsque le nombre de cas de COVID-19 est élevé, le risque d'importation aux TNO est aussi plus grand.

Le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique (BACSP) a choisi un indicateur relativement bas de moins de 1 000 cas quotidiens (moyenne sur 7 jours) de COVID-19 au Canada en guise de seuil pour alléger les exigences d'auto-isolement des voyageurs vaccinés qui entrent aux TNO et réduire la durée de la période d'auto-isolement de ceux qui sont partiellement ou non vaccinés.

Le BACSP estime que ce seuil permet de :

- garantir la sécurité des collectivités ténoises où une partie de la population n'est pas encore vaccinée;
- maintenir la possibilité de rassemblement à l'intérieur comme à l'extérieur sans restrictions de nombre;
- conserver un risque acceptable si une personne entre aux TNO avec la COVID-19 même si le nombre hebdomadaire de voyageurs est élevé;
- réduire en toute sécurité la durée de la période d'isolement pour les voyageurs partiellement ou non vaccinés;
- atténuer la gravité des conséquences si des variants échappent à l'immunité vaccinale.

Au début juin 2021, les TNO sont prêts à assouplir pour commencer les restrictions générales de la santé publique concernant les rassemblements extérieurs.

Comme le taux de vaccination reste inégal, il est sage de continuer de pratiquer l'éloignement physique et de porter le masque et de se rappeler les bonnes pratiques de santé publique, c'est-à-dire bien se laver les mains, appliquer les conseils d'hygiène respiratoire et rester à la maison lorsqu'on est malade.

Par ailleurs, si vous êtes admissible, nous vous encourageons à vous faire vacciner.

Une reprise avisée 2021

Ensemble, progressivement

Situation actuelle

Voyages d'agrément

Les déplacements non essentiels à l'extérieur du territoire ne sont pas recommandés. Les voyages d'agrément à destination des TNO sont interdits. Des exemptions peuvent être envisagées.

Auto-isolement

Personnes entièrement vaccinées : auto-isolement de 8 jours avec résultat négatif au test du 8e jour.

Autres personnes : auto-isolement de 14 jours, et tous les membres du ménage doivent aussi s'auto-isoler.

Des exemptions peuvent être envisagées.

Rassemblements intérieurs

Jusqu'à 25 personnes; les commerces suivent les plans approuvés. Les ménages peuvent recevoir jusqu'à 5 personnes ne faisant pas partie du ménage, jusqu'à un maximum de 10 personnes au total.

Rassemblements extérieurs

Jusqu'à 50 personnes.

Rassemblements extérieurs à haut risque	Funérailles et célébrations de vie. **Approbation du BACSP requise.**
Rassemblements intérieurs à haut risque	Prestations de chant et d'instruments à vent, danse à l'intérieur, funérailles, jeux de mains et sports d'hiver intérieurs. **Approbation du BACSP requise.**

Prochaines étapes

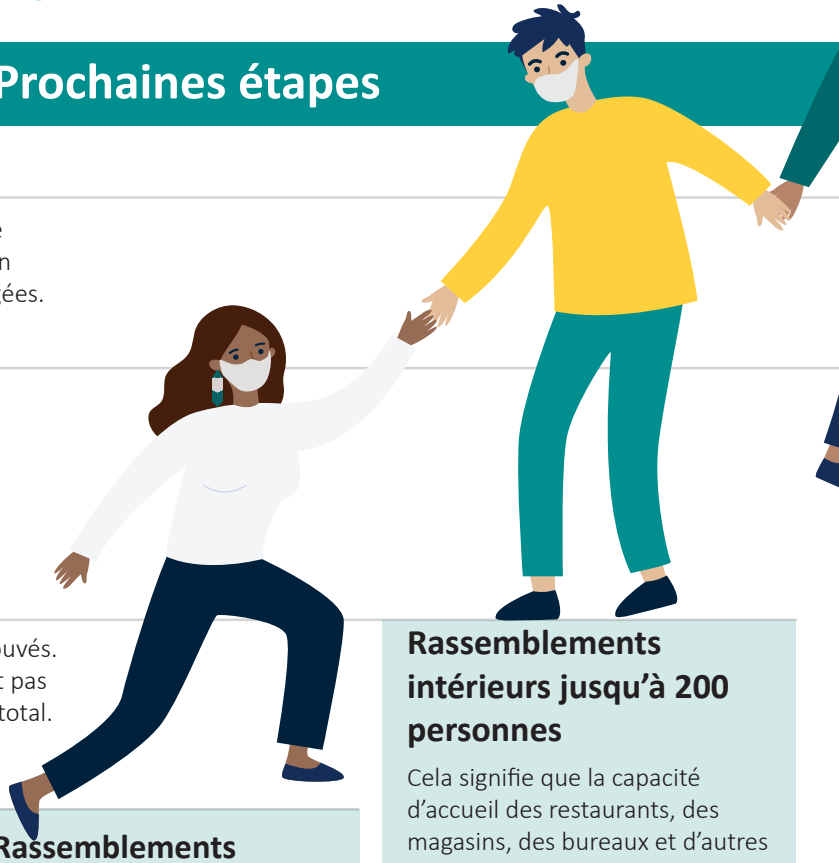

Rassemblements extérieurs jusqu'à 200 personnes

Cela nous permettra de profiter, notamment, des sports extérieurs, des festivals de musique, des ventes-débarras, des terrasses et des parades.

Approbation requise pour les rassemblements et événements à haut risque de plus de 200 personnes.

Rassemblements intérieurs jusqu'à 200 personnes

Cela signifie que la capacité d'accueil des restaurants, des magasins, des bureaux et d'autres commerces revient à la normale.

Vous pouvez aller chez d'autres personnes, accueillir des gens chez vous, vous réunir avec des collègues et organiser des fêtes.

Approbation requise pour les rassemblements et événements à haut risque de plus de 200 personnes.

Taux de vaccination et cas

Revers potentiels

Si les vaccins actuellement offerts sont moins efficaces ou inefficaces contre un variant préoccupant, d'autres restrictions pourraient être nécessaires en attendant le développement d'un vaccin de rappel.

	Début juin	Début juillet
Territoires du Nord-Ouest	66 à 75 % partiellement	66 à 75 % entièrement ou 75 % partiellement
Canada	———	———

Sauf indication contraire, les taux de vaccination visent les personnes âgées de 18 ans et plus.

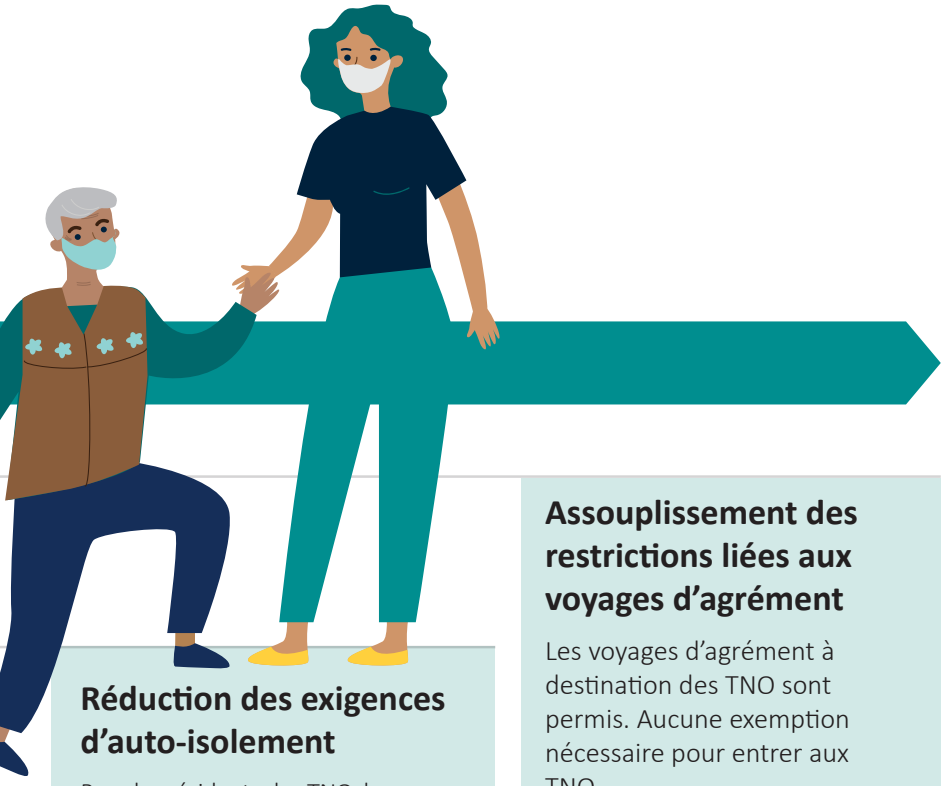

Réduction des exigences d'auto-isolement

Pour les résidents des TNO, les travailleurs essentiels non résidents et les voyageurs ayant une exemption :

- Entièrement vaccinés : aucun auto-isolement requis.
- Partiellement vaccinés : auto-isolement de 8 jours (test de dépistage requis).
- Non vaccinés : auto-isolement de 10 jours (test de dépistage requis) et auto-isolement de tous les membres du ménage.

Tests de dépistage au 1er jour et au 14e jour requis pour les voyageurs qui se rendent directement dans une petite collectivité. Tests de dépistage au 1er jour et au 14e jour requis pour certains travailleurs essentiels.

Assouplissement des restrictions liées aux voyages d'agrément

Les voyages d'agrément à destination des TNO sont permis. Aucune exemption nécessaire pour entrer aux TNO.

- Tous les voyageurs entrant aux TNO doivent suivre les mêmes exigences d'auto-isolement que les résidents.
- Les voyageurs internationaux doivent suivre les règlements fédéraux sur la quarantaine.
- Les plans d'auto-isolement sont requis pour faciliter la recherche des contacts et la préparation à une intervention rapide.

Une nouvelle réalité

Levée de toutes les restrictions

Notamment :

- Voyages d'agrément
- Auto-isolement
- Rassemblements intérieurs
- Rassemblements extérieurs

Ensemble, nous vivrons une reprise avisée afin de gérer nos propres risques sans restrictions.

Début de l'été	Fin été–début automne	Milieu ou fin de l'automne
———	75 % entièrement	75 % entièrement (12 ans+) et 66 à 75 % partiellement (tous âges)
< 1 000 nouveaux cas par jour* et 66 à 75 % partiellement	< 1 000 nouveaux cas par jour* et 66 à 75 % entièrement	< 1 000 nouveaux cas par jour* et 66 à 75 % entièrement

Les échéanciers prévus sont assujettis à l'atteinte des seuils de vaccination et de cas indiqués.

**Moyenne sur sept jours.*

Pour consulter les derniers arrêtés de santé publique :

www.gov.nt.ca/covid-19/fr/arrêtés-de-santé-publique-en-vigueur

Quelles mesures peut-on alléger et à quel moment?

Rassemblements extérieurs

Il y aura allégement des restrictions pour la plupart des rassemblements extérieurs.

Seuil de risque : **Jaune –** 66 à 75 % de personnes partiellement vaccinées aux TNO

Échéancier prévu : 9 juin 2021

Nous pourrons passer du temps à l'extérieur avec nos familles et nos amis pour pratiquer des activités sportives, assister à des festivals de musique, prendre un repas ou un verre sur la terrasse et tenir des ventes-débarras et des défilés.

Les enfants pourront jouer dehors sans avoir à respecter l'éloignement physique. Les activités prévoyant moins de 200 participants pourront avoir lieu avec quelques restrictions minimes.

Si vous organisez une activité réunissant plus de 200 personnes, vous devrez obtenir l'approbation de Protégeons les TNO. Le BACSP aidera les entreprises et organisations qui souhaitent tenir ce genre d'activités à atténuer le risque et à protéger les participants. Les entreprises et organisations ayant déjà obtenu leur approbation peuvent s'en remettre au plan déjà entériné ou refaire une demande si les conditions ont changé.

Les rassemblements extérieurs sont moins risqués parce que l'espace est suffisant pour respecter l'éloignement physique et que l'air circule davantage, ce qui diminue la possibilité de contracter la COVID-19.

Cependant, certains rassemblements sont toujours considérés comme à haut risque et doivent toujours être approuvés par le BACSP. Ce dernier vous aidera à mettre en place des mesures pour réduire le risque de transmission entre les personnes présentes.

Paliers de risque :

Rouge	Risque maximum; très faible taux de vaccination.
Orange	Risque élevé; faible taux de vaccination.
Jaune	Risque modéré; taux de vaccination modéré.
Vert	Risque faible; haut taux de vaccination.

Rassemblements intérieurs

Les restrictions seront allégées.

Seuil de risque : **Jaune –** 66 à 75 % de personnes entièrement vaccinées aux TNO ***OU***

Vert – 75 % de personnes partiellement vaccinées aux TNO

Échéancier prévu : début juillet, après la fin des classes

Les rassemblements seront de nouveau permis à l'intérieur, avec quelques restrictions pour les activités les plus risquées.

Il y aura presque un retour aux capacités « pré-pandémie » dans tous les espaces publics intérieurs. Nous pourrons donc nous retrouver dans les restaurants, les magasins, les lieux de cultes, les bureaux et les autres entreprises comme avant la pandémie.

Vous pourrez rendre visite à votre famille et à vos amis, et les accueillir chez vous. Nous pourrons de nouveau organiser des réunions de famille, des fêtes et des rassemblements entre collègues de travail.

Avant de participer à une activité intérieure, évaluez le risque de contracter la COVID-19 et envisagez des façons d'atténuer ce risque. S'il est impossible de respecter l'éloignement physique, nous recommandons le port du masque à l'intérieur. Les politiques pourraient être plus strictes dans certains lieux à risque, par exemple les centres de santé et de soins de longue durée, ainsi que les établissements correctionnels.

Les rassemblements comptant jusqu'à 200 personnes sont possibles dans un même espace intérieur, et ce, sans exemption. Cette limite permet à notre système de santé de répondre efficacement si des cas de COVID-19 se déclarent après un rassemblement intérieur. Si vous organisez une activité réunissant plus de 200 personnes, vous devrez obtenir l'approbation de Protégeons les TNO.

Pour le chant, la musique jouée sur instruments à vent, la danse sur scène intérieure, les jeux de mains, les sports d'hiver intérieurs et les funérailles, vous devrez faire approuver un plan de contrôle de l'exposition. Les groupes disposant déjà d'un plan approuvé n'ont pas besoin de présenter une nouvelle demande à moins de vouloir modifier les conditions du rassemblement.

Auto-isolement

Les exigences d'auto-isolement seront allégées.

Seuil de risque : **Jaune –** 66 à 75 % de personnes partiellement vaccinées au Canada ***ET***
Jaune – nombre de cas inférieur à 1 000 (moyenne sur 7 jours) au Canada

Échéancier prévu : début de l'été

Aux TNO, les déplacements transfrontaliers sont monnaie courante et l'importation du virus constitue la principale source d'infection. Lorsque les cas de COVID-19 à l'extérieur des TNO se maintiendront sous la barre des 1 000 cas quotidiens, le risque d'importation sera suffisamment faible pour lever ou ajuster les arrêtés de santé publique concernant les déplacements et l'obligation d'auto-isolement. Moins de 1 000 cas quotidiens à l'échelle du Canada (moyenne hebdomadaire) signifie que les vaccins et les mesures de santé publique réussissent à restreindre l'activité de la COVID-19 au Canada. Les mesures tirées du plan *Une reprise avisée* des TNO réduiront le risque d'introduction du virus à un niveau sûr à ce stade de la pandémie si les conditions suivantes sont réunies :

- Aucune nouvelle vague de COVID-19 ne se profile à l'horizon au Canada, particulièrement à l'automne lorsque les gens se réuniront de nouveau dans des espaces fermés;
- Aucun nouveau variant de la COVID-19 n'échappe à la protection vaccinale.

Le BACSP lèvera sa recommandation d'éviter les déplacements non essentiels. On encouragera les gens à voyager à différentes fins tout en prenant des précautions. Voici ce à quoi les Ténois, les travailleurs essentiels et les gens qui se déplacent aux TNO pour raisons familiales et réunification familiale peuvent s'attendre :

- Aucune obligation d'isolement pour les voyageurs entièrement vaccinés, y compris pour les membres de leur ménage.
- Les travailleurs essentiels travaillant auprès de groupes vulnérables ou travaillant dans des centres d'hébergement collectif ou des petites collectivités devront obtenir un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 au 1er jour avant de se rendre au travail au 14e jour; ils devront aussi passer par un processus d'exemption et effectuer l'autosurveillance des symptômes.
- Période d'isolement de 8 jours pour les voyageurs partiellement vaccinés (et les membres de leur ménage) qui obtiennent un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 réalisé au 8e jour.
- Période d'isolement de 10 jours pour les voyageurs non vaccinés (et les membres de leur ménage) qui obtiennent un résultat négatif à un test de COVID-19 réalisé au 10e jour.
- Les personnes qui se rendent dans de petites collectivités* devront passer un test au 14e jour tout en continuant d'effectuer l'autosurveillance des symptômes.

Paliers de risque :

Rouge	Risque maximum; très faible taux de vaccination.
Orange	Risque élevé; faible taux de vaccination.
Jaune	Risque modéré; taux de vaccination modéré.
Vert	Risque faible; haut taux de vaccination.

** Les collectivités **autres que** Yellowknife, Inuvik, Fort Smith, Hay River, Fort Simpson et Norman Wells.*

Restrictions concernant les déplacements

Il y aura allégement des restrictions concernant les voyages d'agrément à destination des TNO.

Seuil de risque :	Vert – 75 % de personnes entièrement vaccinées aux TNO ***ET***
	Jaune – 66 à 75 % de personnes entièrement vaccinées au Canada ***ET***
	Jaune – nombre de cas inférieur à 1 000 (moyenne sur 7 jours) au Canada
Échéancier prévu :	fin de l'été ou début de l'automne

À cette étape, tout le monde pourra venir en voyage aux TNO! Les conditions suivantes s'appliqueront à tous les visiteurs. Les exigences d'auto-isolement sont les mêmes qu'à la section précédente, mais nous élargissons le bassin de voyageurs potentiels.

- Pas de période d'auto-isolement pour les voyageurs entièrement vaccinés.
- Période d'isolement de 8 jours pour les voyageurs partiellement vaccinés (et les membres de leur ménage) qui obtiennent un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 réalisé au 8e jour.
- Période d'isolement de 10 jours pour les voyageurs non vaccinés (et les membres de leur ménage) qui obtiennent un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 réalisé au 10e jour.
- Les personnes qui se rendent dans de petites collectivités* devront passer un test au 14e jour tout en continuant d'effectuer l'autosurveillance des symptômes.

** Les collectivités **autres que** Yellowknife, Inuvik, Fort Smith, Hay River, Fort Simpson et Norman Wells.*

Pour faciliter la recherche de contacts et accélérer les interventions en cas d'éclosion, les plans d'auto-isolement demeureront obligatoires jusqu'à la levée de toutes les restrictions concernant les déplacements.

Tous les voyageurs devraient s'isoler immédiatement et consulter sans tarder un professionnel de la santé s'ils présentent des symptômes, sont désignés comme un contact étroit d'une personne infectée ou sont visés par une éclosion.

Levée complète des restrictions

Toutes les restrictions seront levées.

Seuil de risque :	**Vert –** 75 % de personnes entièrement vaccinées (12 ans+) aux TNO ***ET***
	Jaune – 66 à 75 % de personnes partiellement vaccinées (total de la population, y compris les enfants de moins de 12 ans) ***ET***
	Vert – nombre de cas inférieurs à 1 000 (moyenne sur 7 jours) au Canada
Calendrier prévu :	vers le milieu ou la fin de l'automne

Il est probable que le vaccin de Pfizer sera approuvé pour les enfants de 11 ans et moins d'ici la rentrée des classes de l'automne 2021. Nous pourrons lever toutes les restrictions et mettre fin à l'état d'urgence sanitaire lorsque 75 % des Ténois de plus de 12 ans auront reçu les deux doses du vaccin et qu'au moins 66 % de la population totale (y compris les enfants de moins de 12 ans) aura eu la première dose.

La levée de toutes les restrictions signifie l'abolition des exigences d'auto-isolement, des restrictions de déplacement et des limites sur la capacité d'accueil et les activités tant intérieures qu'extérieures.

À noter que lorsque toutes les restrictions seront levées, les structures mises en place pour réagir à la pandémie seront démantelées. Il n'y aura plus de dépistage rapide ni de ressources supplémentaires pour la recherche de contacts. Le Groupe de travail sur l'application et le respect des mesures d'urgence cessera ses activités. Il n'y aura plus de surveillance à la frontière. Nous apprendrons à vivre avec la COVID-19.

Paliers de risque :

Rouge	Risque maximum; très faible taux de vaccination.
Orange	Risque élevé; faible taux de vaccination.
Jaune	Risque modéré; taux de vaccination modéré.
Vert	Risque faible; haut taux de vaccination.

Une nouvelle réalité

Même avec des vaccins efficaces, la COVID-19 restera dans le paysage un bon moment. Nous devrons donc continuer de vivre avec le virus et nous adapter à une nouvelle réalité.

Variants préoccupants

Puisque le nombre d'infections demeure élevé, qu'il y a transmission communautaire et qu'un accès inéquitable au vaccin demeure à plusieurs endroits dans le monde, on peut s'attendre à ce que des variants préoccupants se développent et que les vaccins actuels perdent en efficacité, voire deviennent inefficaces à nous protéger de nouvelles souches. Il est alors possible qu'il faille donner des rappels de vaccins adaptés à ces souches pour nous protéger et qu'un retour à des mesures restrictives soit de mise jusqu'à ce que les nouveaux vaccins soient au point.

De plus en plus, on craint que le variant « delta » (B.1.617) d'abord détecté en Inde suscite une quatrième vague d'infections à la COVID-19. Celui-ci est plus contagieux et virulent que les autres variants. C'est actuellement la souche dominante au Royaume-Uni et en Inde; au moment d'écrire ces lignes, il s'était étendu à plus de 62 pays. C'est aussi la souche dominante dans la région de Peel, en Ontario. Les personnes entièrement vaccinées sont mieux immunisées contre ce variant delta, mais les personnes partiellement vaccinées le sont vraiment moins et ont donc plus de chance d'être infectées par celui-ci et de contribuer à sa propagation.

Si un nouveau variant ou risque pour la santé publique devait apparaître, nous mettrons à jour le présent plan en fonction des risques évalués rendus à ce moment.

Ouverture des frontières internationales et avec les États-Unis

À la publication du présent plan, les critères pour ouvrir les frontières internationales et avec les États-Unis aux voyages non essentiels n'avaient pas encore été annoncés. On s'attend à ce que l'atteinte d'une proportion de 75 % de Canadiens vaccinés soit nécessaire avant que le gouvernement du Canada n'envisage de rouvrir la frontière américaine et de lever les restrictions internationales sur les voyages non essentiels. L'évolution de la situation continue d'être surveillée.

Choix personnels et gestion des risques

Comment bien se protéger une fois les mesures de santé publique allégées?

Tout au long de la pandémie, les mesures de santé publique mises en place aux TNO ont visé à protéger les individus, les familles et les collectivités de l'exposition à la COVID-19. Les résidents des TNO, les personnes dans les lieux de travail, les petites collectivités et les grands centres en ont tous appris beaucoup sur la COVID-19.

À mesure que les règles de santé publique s'assoupliront aux TNO et au Canada et que nous apprendrons à vivre avec la COVID-19, chacun devra faire sa propre évaluation des risques et faire les choix qui lui conviennent le mieux pour se protéger.

Comment me protéger?

1. **Faites-vous vacciner**

   La première chose à faire est de vous faire vacciner. Dans le monde entier, au 4 juin 2021, plus de deux milliards de personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19, dont plusieurs centaines de millions au moyen d'un vaccin à ARNm.

   Les vaccins donnés aux TNO sont très sûrs et efficaces. Dans certaines situations à haut risque, en revanche, si vous demeurez avec une personne infectée par exemple, il est possible de développer la maladie même en étant entièrement vacciné. Dans cette éventualité, les vaccins vous protégeront néanmoins très bien des formes les plus virulentes de la maladie. Même si vous êtes vaccinés, vous devez donc continuer de vous faire tester si vous présentez des symptômes de la COVID-19 et continuer de respecter les mesures de santé publique habituelles.

   Il est par ailleurs important que les Ténois reçoivent leur deuxième dose de vaccin dès qu'ils sont admissibles. À mesure que les premières doses seront données au Canada, les autorités prévoient que le variant delta B.1.617 devienne le variant dominant. Les études indiquent qu'une seule dose de vaccin à ARNm ne protège qu'à 33 % contre ce variant.

2. **Restez prudents en voyage**

   Pour ce qui est des conseils et recommandations de voyage, il est recommandé de suivre les directives de l'Agence de la santé publique du Canada. Pour ce qui est des voyages au pays, il est important de vérifier sur les sites des provinces et des territoires si des foyers d'éclosion de COVID-19 touchent certaines régions.

3. **Continuez de pratiquer de saines habitudes**

   Pour en savoir plus à ce sujet, visitez le www.gov.nt.ca/covid-19/fr/services/habitudes-saines.

4. **Restez bien informés et évaluez votre degré personnel de risque lorsque vous décidez de participer à des événements ou activités**

Prendre des décisions éclairées

PARTIE 1. Quelles questions dois-je me poser pour prendre de bonnes décisions et bien évaluer le degré de risque dans ma collectivité?

1. Quel est l'état des lieux concernant la COVID-19 au Canada et dans le monde?

- Est-ce que de nouveaux variants préoccupants particulièrement contagieux ou virulents sont apparus?
- Y a-t-il de nouveaux variants préoccupants contre lesquels les vaccins actuels ne nous protègent pas?

2. Quel est l'état des lieux concernant la COVID-19 aux TNO et dans ma collectivité?

- Y a-t-il des éclosions aux TNO? Y a-t-il des éclosions dans ma collectivité?
- Quels sont les résultats de surveillance des eaux usées dans ma collectivité (le cas échéant)?
- Y a-t-il de la transmission communautaire aux TNO? Y a-t-il de la transmission communautaire dans ma collectivité?
- Quel est le taux de vaccination dans ma collectivité? Est-ce que ma collectivité a un taux de vaccination élevé?

Type de renseignements	*Risque faible*	*Risque modéré*	*Risque élevé*
Nouveaux variants préoccupants	Aucun nouveau variant préoccupant	Les nouveaux variants qui circulent ne sont pas plus contagieux ou virulents	Les nouveaux variants qui circulent sont particulièrement contagieux ou virulents
Efficacité des vaccins contre les nouveaux variants	Les vaccins sont efficaces contre les variants	Les vaccins offrent une protection partielle contre les variants	Les vaccins ne protègent pas contre les variants
Éclosions	Aucune éclosion déclarée dans votre collectivité	Éclosion déclarée, mais contrôlée	Éclosion déclarée, mais non contrôlée
Surveillance des eaux usées	Aucune trace de COVID-19	Traces confirmées prévues dans les eaux usées	Traces confirmées imprévues dans les eaux usées
Transmission communautaire	Aucune transmission communautaire connue	Transmission communautaire confirmée aux TNO	Transmission communautaire confirmée dans ma collectivité ou dans la collectivité où je vais
Taux de vaccination dans la collectivité	Taux de vaccination élevé	Taux de vaccination moyen	Faible taux de vaccination

Après avoir évalué le risque à l'échelle de la collectivité, il faut évaluer le risque de l'activité à laquelle on souhaite participer.

PARTIE 2. Quelles questions dois-je me poser pour prendre de bonnes décisions et bien évaluer le degré de risque de l'activité à laquelle je souhaite participer?

Caractéristique de l'activité	*Risque faible*	*Risque modéré*	*Risque élevé*
Participants attendus	Seul ou avec les membres du ménage	Avec des amis ou membres de la famille qui ne font pas partie du ménage	Avec des personnes inconnues, en tout ou en partie
Participants vaccinés?	Tous sont vaccinés	Certaines personnes ne sont pas entièrement vaccinées	En général, les participants ne sont pas vaccinés
Taille du rassemblement	Petit	Moyen	Grand
Type de rassemblement ou d'activité	• Rencontre virtuelle • Cueillette ou livraison sans contact	En personne, avec mesures de distanciation, barrières physiques ou masques	• En personne • Contact étroit • Pas de masque
Site du rassemblement	• À l'extérieur • Grand espace	• À l'intérieur, bien aéré • Espace grand ou moyen	• À l'intérieur, mal aéré • Espace exigu
Distance physique	Éloignement physique pouvant être respecté	Éloignement physique par ménage ou groupe social	L'éloignement physique ne peut pas être maintenu
Durée de l'activité	Interactions de courte durée	Interactions modérées avec d'autres	Interactions prolongées avec d'autres (plusieurs heures)
Antécédents de voyage	Personne n'a voyagé récemment	Des personnes ont récemment voyagé ailleurs au Canada	Des personnes ont récemment voyagé à l'extérieur du Canada ou dans des régions où l'incidence est élevée
Symptômes	Personne n'a de symptômes de la COVID-19	Des personnes ont des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID-19	Des personnes présentent des symptômes de la COVID-19
Température à laquelle se déroule l'activité	Endroit chaud et sec		• Endroit froid (ex. patinoire dans un aréna) • Endroit humide (ex. sauna, piscine)
Nature de l'activité	• Effort léger (ex. yoga, marche) • Mouvements réduits	Équipement partagé (ex. volleyball, basketball, disque volant)	• Activité faisant appel au souffle (ex. chant, instruments à vent) • Activité essoufflante (ex. entraînement à haute intensité, cardiovélo, sports intenses, danse)

Les cinq axes de la réponse de la santé publique

Tant que la pandémie ne sera pas terminée ou que la menace posée par la COVID-19 ne se sera pas estompée, la santé publique devra réagir rapidement pour protéger la population.

Voici la stratégie adoptée aux TNO :

Surveillance des eaux usées

L'analyse des eaux usées pour détecter le virus et guider les mesures de santé publique pour stopper la transmission de la COVID-19 permet de réagir rapidement à un bon ratio coût-efficacité. Cette technique permet de détecter le virus avant même que les gens ressentent des symptômes et se fassent tester.

Dépistage rapide

On vise, pour les tests de dépistage de la COVID-19, un délai de traitement de 24 heures ou moins après réception de l'échantillon au laboratoire. Toutefois, si le nombre de tests dépasse la capacité (par exemple en cas d'éclosion ou de la présence inattendue du virus dans les eaux usées), les tests peuvent être traités en Alberta. Le tableau de bord de la COVID-19 des TNO présente un sommaire détaillé du dépistage.

Dépistage ciblé

Pour être utile aux professionnels de la santé publique qui testent les personnes asymptomatiques, le dépistage doit être ciblé de manière à viser les personnes les plus susceptibles d'avoir la COVID-19. Or, parmi tous les Ténois ayant reçu un diagnostic de COVID-19 jusqu'à présent, environ 38 % n'avaient pas de symptômes. Puisque nous effectuons le dépistage des voyageurs qui arrivent aux TNO et qui sont les plus susceptibles d'avoir la COVID-19, ainsi que des travailleurs essentiels qui sont dans des milieux à haut risque, nous pouvons réduire les exigences d'auto-isolement.

Enquête sur les cas et recherche rapide des contacts

Dans son enquête, le personnel de la santé publique travaille avec la personne présentant un cas présumé ou confirmé pour l'aider à se rappeler tous les gens avec qui elle a été en contact étroit pendant la période de contagion. Un contact est une personne ayant eu des interactions avec une autre atteinte de la COVID-19, ce qui accroît son risque d'infection. Par prudence, il est parfois nécessaire de considérer comme un contact toute personne s'étant trouvée au même endroit ou à la même activité qu'une personne infectée. Il est important de communiquer rapidement avec ces personnes afin de réduire la propagation.

Équipe d'intervention rapide

En cas d'éclosion ou de transmission communautaire, l'enquête sur les cas et la recherche de contacts vont rapidement saturer la capacité d'intervention des équipes locales de santé publique et les empêcher de réagir efficacement.

L'équipe d'intervention contre la COVID-19 de l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO réunit des personnes-clés issues des milieux cliniques, décisionnels et logistiques des trois administrations. Ces personnes planifient ensemble l'organisation du système de santé et travaillent avec leurs équipes respectives pour s'assurer que la planification et la préparation sont bien faites.

Le but de cette équipe : informer clairement les employés, les patients et la population sur les soins prodigués aux patients ayant contracté la COVID-19, l'approche par étapes du système de santé et de services sociaux en cas de recrudescence de cas, et les structures en place pour assurer la prise de bonnes décisions malgré la complexité de la situation pendant la pandémie.

Capacité du système de santé

Nous avons pris le temps de bien planifier comment les patients infectés par la COVID-19 qui ont besoin de soins hospitaliers seront pris en charge.

Aux TNO, comparativement aux provinces plus densément peuplées du Sud, le système de santé et de services sociaux est limité. Les éclosions et cas qui requièrent une hospitalisation risquent de rapidement surcharger notre système de santé et de limiter les autres services de santé utiles et essentiels.

Afin de protéger la santé de tous, certaines pratiques de santé publique auront avantage à se poursuivre même une fois les restrictions levées :

- Si vous êtes admissible, faites-vous vacciner
- Restez à la maison, évitez les contacts étroits avec autrui et faites-vous évaluer si vous êtes malade
- Portez un masque, particulièrement dans les espaces publics intérieurs
- Tournez-vous et couvrez votre bouche et votre nez lorsque vous toussez ou éternuez
- Jetez vos mouchoirs usagés à la poubelle
- Lavez-vous les mains pendant au moins 20 secondes et utilisez un désinfectant pour les mains au besoin
- Nettoyez et désinfectez les surfaces fréquemment touchées

Merci!

Merci à tous les Ténois, à nos entreprises, aux travailleurs essentiels et aux visiteurs pour tous vos efforts et votre bonne volonté tout au long de la pandémie.

Grâce à vous, les TNO ont été l'un des endroits les plus sûrs au monde pendant la pandémie.

Pour y parvenir, nous avons tous dû faire des changements et des sacrifices importants.

À mesure que nous sortirons de cette période difficile, merci de continuer d'être bienveillants, aidants et attentionnés les uns envers les autres, dans la solidarité sociale.

Références

https://www.statista.com/statistics/444816/canada-median-age-of-resident-population-by-province/ (en anglais)

https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html

https://www.who.int/news/item/19-05-2021-world-health-assembly-to-focus-on-ending-covid-19-pandemic-and-preparing-for-next-one

https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/resume-epidemiologique-cas-covid-19.html#VOC

https://www.publichealthontario.ca/-/media/event-presentations/2021/grand-rounds-voc.pdf?la=fr

https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/tracking-variants-of-the-novel-coronavirus-in-canada-1.5296141 (en anglais)

https://covid19tracker.ca/vaccinationtracker.html (en anglais)

https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html

https://www.alberta.ca/maps/covid-19-status-map.htm#list-of-active-cases-by-region (en anglais)

https://experience.arcgis.com/experience/a6f23959a8b14bfa989e3cda29297ded (en anglais)

https://www.scienceboard.net/index.aspx?sec=ser&sub=def&pag=dis&ItemID=2055 (en anglais)

https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/downloads/global-covid-19/RRTManagementGuidance-508.pdf (en anglais)

https://www.who.int/fr/news/item/19-05-2021-world-health-assembly-to-focus-on-ending-covid-19-pandemic-and-preparing-for-next-one

https://science.sciencemag.org/content/early/2021/05/19/science.abh1139 (en anglais)

https://www.forbes.com/sites/sandramacgregor/2021/05/20/over-75-of-canadians-may-need-to-be-vaccinated-before-canada-us-border-reopens/?sh=653f16e3dfec (en anglais)

https://khub.net/documents/135939561/430986542/Effectiveness+of+COVID-19+vaccines+against+the+B.1.617.2+variant.pdf/204c11a4-e02e-11f2-db19-b3664107ac42 (en anglais)

Pour en savoir plus, visitez le
www.gov.nt.ca/covid-19/fr